

Le ministre des Finances réunit les walis du 10 au 15 septembre

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3659 - Jeudi 3 septembre 2015 - Prix : 10 DA

Transport aérien

Boudjema Talai écarte toute idée de privatisation d'Air Algérie

Page 24



La mercuriale s'enflamme

Hausse soudaine des prix des fruits et légumes

Page 3

Les chances inégales de succès de Leon et di Mistura

Par Mohamed Habili

C'est aujourd'hui, 3 septembre, que les négociations entre les parties libyennes sous l'égide des Nations unies doivent reprendre à Genève pour se poursuivre pendant deux jours. Avant cela, l'émissaire onusien Bernardino Leon a rencontré à Istanbul les représentants du Congrès national général établi à Tripoli, en vue de les convaincre de participer à ce nouveau round des pourparlers. On se souvient que le camp de Tripoli n'a pas signé l'accord de Skhirat intervenu en juillet dernier, à la différence de toutes les autres factions libyennes. Dans le cas où Bernardino Leon réussit à les faire venir à Genève, cela implique-t-il de facto qu'ils sont partie prenante à l'accord déjà signé, et du reste approuvé par le Conseil de sécurité ? Le fait est qu'on ne voit pas comment il pourrait en être autrement. En principe tout au moins, leur seule présence vaudrait de leur part reconnaissance de l'accord de Skhirat, c'est-à-dire d'un accord qu'ils avaient commencé par récuser. Si dans les heures qui viennent cette hypothèse était confortée, alors le point de vue selon lequel l'ONU a décidé d'imposer en Libye un processus de paix à marche forcée serait confirmé par les faits.

Suite en page 3

Création de parti politique

Le «non» ferme de Sellal à Mezrag



Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a déclaré hier avec fermeté que l'Etat ne permettra pas à toute personne impliquée dans la décennie noire de créer un parti, en réponse à une question sur l'annonce de l'ex-chef de l'AIS, Madani Mezrag, portant constitution d'une formation politique. Lire page 2

Logements AADL

Les souscripteurs de 2001-2002 appelés à choisir les sites

Page 3

Inauguration de l'exposition «Al-Tibak»

Une forte participation étrangère au Bardo

Page 13

Mise en œuvre
de la LFC 2015
**Le ministre
des Finances réunit
les walis du 10
au 15 septembre**

APRÈS la réunion gouvernement-walis, consacrée à la consolidation de la dynamique du développement local qui a eu lieu samedi, ça sera au tour de l'examen des modalités d'application des dispositions de la loi de finances complémentaire 2015 (LFC) qui réunira les walis avec le ministre des Finances à partir du 10 septembre prochain. Le ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa, a annoncé, hier à Alger, l'organisation du 10 au 17 septembre de rencontres de wilaya consacrées à l'examen des modalités d'application des dispositions de la loi de finances complémentaire 2015, notamment en ce qui concerne la promotion de l'investissement et la canalisation des fonds circulant dans l'informel dans les circuits bancaires. Dans une déclaration à la presse, en marge de l'ouverture de la session d'automne du Conseil de la nation, M. Benkhalfa a souligné que son département ministériel examinait les modalités d'application des dispositions prévues dans la LFC pour leur application dans les plus brefs délais. Les rencontres de wilaya qui regrouperont les cadres des ministères des Finances et du Commerce, ainsi que les banques interviennent dans ce sens pour l'application de la LFC 2015, en ce qui concerne la promotion des investissements, le traitement du problème du foncier industriel et le versement des fonds circulant dans l'informel dans les circuits bancaires. S'agissant du versement de ces fonds (circulant dans l'informel), estimés à près de 3 700 milliards de DA, M. Benkhalfa a évoqué «*de bonnes intentions*» sans toutefois donner davantage de détails. Les dispositions de la LFC concernent essentiellement la révision de certaines taxes, la rationalisation des dépenses publiques pour réduire le déficit budgétaire et l'assainissement de l'économie nationale des activités parallèles. La LFC comporte de nouvelles mesures pour encourager l'investissement notamment la réduction des dépôts auprès des notaires sur les actes des sociétés et autres liés à l'investissement. Le texte introduit des dispositions pour la simplification des mesures de création d'entreprise et d'accès au foncier industriel par le guichet unique qui se substitue au Calpifef. La LFC prévoit des mesures pour assainir l'économie des pratiques illicites à travers des incitations pour la régularisation des employeurs et des artisans en matière de sécurité sociale, de fiscalité administrative pour les personnes physiques non impliquées dans le blanchiment d'argent ou le financement du terrorisme afin que ces derniers transfèrent leurs capitaux des canaux informels vers les banques contre une taxe forfaitaire. A une question sur une réduction, de moitié, du budget de l'Etat, le ministre a répondu par la négative. Le budget de l'Etat algérien compte parmi les plus élevés de la région. «*Certes, des mesures rigoureuses sont prévues pour la rationalisation de la consommation du budget de l'Etat mais ce dernier n'a pas été réduit*», a expliqué le ministre pour qui il faut différencier rationalisation et recul. Tous les budgets de l'Etat de 2015 à 2019 se présentent en courbe ascendante en dépit d'une économie mondiale en récession, a-t-il soutenu.

Yasmine Ayadi/APS

Création de parti politique

Le «non» ferme de Sellal à Mezrag

■ *Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a déclaré hier avec fermeté que l'Etat ne permettra pas à toute personne impliquée dans la décennie noire de créer un parti, en réponse à une question sur l'annonce de l'ex-chef de l'AIS, Madani Mezrag, portant constitution d'une formation politique.*

Par Nacera Chennafi

Après le ministre de l'Intérieur qui a affirmé l'application des lois concernant l'annonce de Madani Mezrag portant création d'un parti, c'est au tour du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, de se prononcer sur le sujet en déclarant avec fermeté que toute personne impliquée dans la tragédie nationale ne peut créer une formation politique. Dans une déclaration à la presse, en marge de la cérémonie d'ouverture de la session d'automne de l'Assemblée populaire nationale, Sellal a déclaré : «*Nous ne permettrons pas aux personnes impliquées dans la tragédie nationale d'enfreindre la Charte pour la paix et la réconciliation nationale et créer un parti politique et ce, dans le cadre des lois de la République notamment l'article 26 de ce texte et l'article 5 de la loi électorale*». Et d'ajouter : «*Il ne sera permis à aucune personne que ce soit de rééditer la crise que le peuple algérien a vécue dans les années 90*». A ce propos, il a ajouté que la Charte pour la paix et la réconciliation nationale «*impose aux individus impliqués dans la tragédie nationale des obligations qu'ils doivent observer*». «*Il faut que les choses soient définitive-*



PhyA - Saharaoui/J. A.

ment claires», a-t-il encore dit. Pour le Premier ministre, «*il faut que chaque personne respecte les dispositions de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale*». Et de conclure : «*Je certifie aujourd'hui avec force que la réconciliation nationale a été positive et a permis à l'Algérie de retrouver la sécurité*». La Charte pour la paix et la réconciliation nationale impose aux individus impliqués dans la tragédie nationale des obligations qu'ils doivent observer et aujourd'hui, il se peut que certains reculent par rapport aux devoirs». Ainsi selon Sellal, Madani Mezrag «*ne peut créer*

un parti politique», rassurant qu'«*il n'y aura aucun retour en arrière*». Depuis l'annonce de Madani Mezrag, le 27 août dernier, portant création d'un parti politique à l'issue d'une rencontre régionale qui aurait rassemblé, selon ses paroles, 1 000 délégués à Jijel, c'est la polémique et l'état d'alerte chez des citoyens, des partis, des patriotes, des gardes communaux et les associations de victimes du terrorisme. A cet effet, une pétition est déjà lancée sur le site Internet pétition24. Les initiateurs de cette pétition appellent à déposer plainte au tribunal international de La Haye pour

«*crime contre l'humanité*» contre l'ex-chef de l'AIS, Madani Mezrag. Il est à noter que l'ex-«émir» terroriste pense avoir blanchi son image après sa participation aux consultations sur la révision de la Constitution en 2014. Dans ce cadre, l'homme a été reçu par Ahmed Ouyahia, ministre d'Etat, directeur de cabinet de la Présidence. A l'époque, des voix s'élevaient pour dénoncer cette participation, justifiée par Ouyahia par le fait que Mezrag avait participé aux négociations qui ont conduit à la trêve de 1997, mais a affirmé qu'il n'y aura pas de retour du parti dissous. **N. C.**

Le projet est «pratiquement prêt» selon Sellal

Le suspense sur la révision constitutionnelle continue

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a réaffirmé, hier à Alger, que le projet de révision constitutionnelle initié par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, était «*pratiquement prêt*», sans donner un délai pour sa programmation au Parlement ou pour un référendum. «*Le projet de révision constitutionnelle est pratiquement prêt, et il appartient au président de la République de le soumettre à un référendum populaire ou au Parlement*», a déclaré Sellal, en marge de l'ouverture de la session d'automne de l'Assemblée populaire nationale (APN). Il est à rappeler que la révision constitutionnelle a été annoncée le 15 avril 2011 par le chef de l'Etat dans un discours télévisé adressé à la nation portant lancement de plusieurs réformes politiques. Cette annonce a été suivie de l'amendement de plusieurs textes à caractère politique, à l'instar des codes électoral, communal, de wilaya et la loi sur les partis après une série de consultations menées par la commission Bensalah. Et c'est en 2014 que Ahmed Ouyahia, nommé ministre d'Etat, directeur de cabinet de la Présidence, qui a été chargé de mener des consultations

au niveau de la Présidence. Lors de la prestation de serment à l'issue de son élection à la magistrature suprême pour un 4^e mandat, le Président Bouteflika s'était engagé à «*ouvrir le chantier des réformes politiques pour aboutir à une révision constitutionnelle consensuelle*». Dans son message adressé à l'occasion de la fête de l'Indépendance, le 5 juillet, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avait rassuré sur le maintien du projet de la révision de la Constitution, indiquant qu'il est arrivé en phase «*de finalisation ultime*». Revenant sur la crise économique, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reconnu qu'il y a un «*choc*» provoqué par la baisse des prix du pétrole. Mais l'Algérie, selon lui, «*dispose de potentialités à même de lui permettre de faire face à la crise induite par la chute brutale des cours du pétrole*». «*Nous disposons d'importantes potentialités pour faire face à la crise (...)* Nous sommes, aujourd'hui, appelés à nous orienter vers l'économie du développement, créatrice de richesse, mais avant cela nous devons sortir de l'économie basée sur les hydrocarbures. C'est là une approche qui doit impliquer

tout un chacun, individus, partis, société et opérateurs», a dit Sellal à la presse, en marge de l'ouverture de la session d'automne du Parlement. Sellal a indiqué également que le gouvernement a pris des décisions courageuses, dont la facilitation des investissements nationaux, rappelant la mise en œuvre d'un plan économique au titre de la loi de finances complémentaire (LFC-2015). «*Il ne s'agit pas d'austérité*», a-t-il encore rassuré, soulignant que «*la croissance économique génératrice de richesse est l'unique issue, et non l'austérité qui nourrit le sentiment de désespoir*». Il ajoutera que «*le gouvernement poursuivra ses efforts pour la baisse des dépenses au titre du budget de fonctionnement pour l'année 2016 tout en réduisant le volume de certains investissements publics*». En réponse à une question sur une information relayée par les médias selon laquelle l'ambassadeur d'Algérie en Allemagne aurait été convoqué au sujet du blocage des importations de véhicules de marques allemandes, Sellal a indiqué ne pas «*disposer d'informations à ce sujet*».

Nacera C.

La mercuriale s'enflamme

Hausse soudaine des prix des fruits et légumes

■ Après un répit de courte durée où la mercuriale a enregistré une certaine stabilité, les prix des fruits et légumes connaissent, depuis quelques jours, une hausse affolante au grand dam des pères de famille qui éprouvent beaucoup de peine à remplir le panier.

Par Meriem Benchaouia

C'était trop beau pour durer ! Les prix des fruits et légumes, très abordables depuis quelques semaines, ont pris des ailes. Exceptionnellement cette année, ces prix étaient en effet plus ou moins accessibles depuis le début de l'été, mais malheureusement cette situation n'a pas duré. Après un répit de courte durée où la mercuriale a enregistré une certaine stabilité, les prix des fruits et légumes connaissent, depuis quelques jours, une hausse affolante au grand dam des pères de famille qui éprouvent beaucoup de peine à remplir le panier. Si certaines personnes qualifient cette hausse de «normale» à la veille de chaque événement religieux, ils sont nombreux à avoir accusé les «vendeurs véreux» qui n'ont en fin de compte qu'un seul souci, le gain rapide et facile. La flambée des prix des produits alimentaires de première nécessité est devenue une situation banale à laquelle s'attendent et se résignent les citoyens algériens. C'est du moins ce que nous avons constaté, hier, lors d'une virée au niveau de quelques marchés de la capitale. De Bab el-oued jusqu'à Ain Benian, en passant par Zéralda, c'est la même rengaine. Les petites bourses, notamment souffrent le martyre quotidiennement pour espérer faire quelques emplettes. «Nous traversons une période difficile, avec toutes les dépenses du mois de ramadhan, l'Aïd et maintenant la rentrée scolaire. Nous devons en plus faire face à une flambée des prix», s'écrie un client. La majorité de la population ne trouve pas d'explication à ce phénomène qui généralement fait son appari-



PH. Sorayji, A.

tion à l'approche de chaque fête, qu'elle soit religieuse ou nationale. «Tel que voulu par nos traditions, à chaque occasion qui se présente, nous préparons un festin et ce, sans trop réfléchir à la dépense qu'il engendre», nous dira un citoyen, lequel se dit habitué à ce genre de «pic» des prix, d'autant que l'Aïd el Adha est proche. Il poursuit: «cette réalité constitue, malheureusement, une opportunité pour les marchands malhonnêtes qui comptent augmenter, à l'occasion de ces fêtes, leurs chiffres d'affaires». Il est vrai que les pères de famille à moyen et petit revenu se retrouvent, face à cette flambée, incapables de satisfaire les besoins de leurs petites familles notamment les aliments de grande consommation. «Un soutien de famille qui touche à peine le Snmg ne peut acheter des pommes de terre à 70 DA, les tomates à 120 DA, les courgettes à 180 DA ou encore l'oignon à 80 DA», se désole un autre citoyen. Et d'ajouter : «cela sans parler des prix du

poulet et de la viande qui touchent, actuellement le plafond». «On n'arrive plus à répondre à nos besoins. Nous sommes lynchés de partout», a déploré hier, un père de famille au marché Nelson de Bab el oued. Marchands de fruits et légumes, détaillants ou grossistes, commerçants, agriculteurs, chacun défend sa position à sa manière, afin de convaincre les citoyens de la justesse des prix. Il y a quelques jours seulement, le prix de la pomme de terre était affiché entre 35 et 45 DA. Actuellement, il est cédé entre 65 et 70 DA, soit presque le double du prix, a-t-on constaté. La tomate est proposée aux consommateurs entre 80 et 100 DA le kilo. Il y a quelques jours, elle valait 50 DA. Les autres légumes ont, pour leur part, connu aussi une hausse, la courgette est actuellement cédée à 180 DA, la salade verte entre 200 DA et 220 DA, les poivrons à 140 DA. L'oignon à 80 DA. Les fruits sont également touchés par cette hausse. La pomme vaut

170 DA le kilo, alors que son prix était de 140 DA, il y a une semaine. La nectarine entre 150 DA et 250 DA. Les citrons sont à 700 DA. Interrogé sur les causes de cette flambée injustifiée des prix des fruits et légumes, un marchand exerçant à Zéralda a évoqué l'absence de contrôle de la part des pouvoirs publics que ce soit au niveau des marchés de gros ou de détail. Dans leurs explications sur la hausse des prix, certains marchands mettent en exergue le fait qu'«ils souffrent de l'intervention des spéculateurs et des intermédiaires en les obligeant à acquiescer leur marchandise à un prix fixé après entente avec les grossistes». Les citoyens ne savent plus à quel saint se vouer et affirment ne pas pouvoir joindre les deux bouts et les autorités semblent incapables de réguler le marché des fruits et légumes, laissant le consommateur livré à la seule loi ultralibérale de l'offre et de la demande.

M. B

Logements AADL

Les souscripteurs de 2001-2002 appelés à choisir les sites

Les souscripteurs au programme de location-vente 2001-2002 vont pouvoir choisir le site de leurs logements à partir du 5 septembre, une opération qui devrait s'élargir prochainement au profit des souscripteurs au programme 2013. L'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) a invité tous les souscripteurs au programme de location-vente 2001-2002, ayant actualisé leurs dossiers en 2013 et versé la première tranche de 10%, à choisir le site de leurs logements dès samedi prochain via le site web (www.aadl.com.dz). Le nombre des souscripteurs de 2001 et 2002 à la formule location-vente de l'AADL s'élève à 104 757, dont 89 152 souscripteurs ont payé la première tranche (66 436 à Alger). Ces mêmes souscripteurs, appelés également à renseigner le formulaire affiché sur le site, seront invités sur rendez-vous affichés sur le même site web, à se présenter au niveau des agences de wilaya et au siège de la direction générale pour les souscripteurs de la wilaya d'Alger afin de retirer l'ordre de versement de la deuxième tranche de 5%. Les futurs bénéficiaires devraient s'acquitter du montant de la deuxième tranche, fixé à 5% du coût global

du logement, estimé à 2,1 millions de dinars pour un F3 et 2,7 millions de dinars pour un F4, avant de recevoir leur décision de pré-affectation. Selon le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville Abdelmadjid Tebboune, quelque 45 000 décisions de pré-affectation seront remises d'ici à décembre 2015 aux souscripteurs dans les programmes AADL, notamment ceux de 2001 et 2002 (ou AADL1) afin de les fixer sur leurs sites d'affectation, le numéro de l'immeuble et de l'appartement.

Le ministère de l'Habitat compte réceptionner quelque 460 000 logements durant l'année en cours, un chiffre jamais atteint par le secteur, selon un bilan présenté en mars dernier.

A juin dernier, le nombre de logements de location-vente en cours de réalisation à travers l'ensemble du territoire national était de 104 000 unités dont 90 000 à Alger. Les nouveaux souscripteurs inscrits en 2013 seront, quant à eux, appelés prochainement à procéder au choix du site de leurs logements à travers le site web de l'AADL avant le paiement de la deuxième tranche du prix du logement. Les services des Domaines et les Conservations foncières

procèdent, pour leur part, au traitement des listes des souscripteurs envoyées par le ministère de l'Habitat. Une telle opération permettra d'accélérer l'élaboration des contrats de pré-affectation et s'assurer que les souscripteurs éligibles ne possèdent pas déjà de biens immobiliers.

Quant aux pré-affectations des souscripteurs de 2013, l'AADL qui avait procédé à la délivrance de 541 423 ordres de versement (OV) sur 560 658 dossiers admis, dont 142 230 OV ont été remis aux souscripteurs de la capitale, selon des chiffres publiés en mai dernier, entamera l'opération de leur remise aux bénéficiaires, une fois celle des souscripteurs 2001-2002 achevée. Le nombre des bénéficiaires des logements AADL devrait être revu à la baisse suite aux opérations de vérification menées par les Conservations foncières qui avaient décelé, dans une première opération effectuée en mai dernier, que 119 souscripteurs du programme 2001-2002 sur les 6 000 concernés par cette première enquête possédaient déjà des biens immobiliers, selon le ministère de l'Habitat.

Hania T.

LA QUESTION DU JOUR

Les chances inégales de succès de Leon et di Mistura

Suite de la page une

Dans ce cas, le gouvernement de Tripoli non seulement serait obligé de revenir à la table des négociations mais d'entériner ce qui s'était fait sans lui et dans une certaine mesure contre lui. La tâche de Leon Bernardino en Libye diffère en cela justement de celle de Steffan di Mistura en Syrie. Cela tient principalement au fait que la Libye est déjà placée sous le chapitre VII de la charte des Nations unies. Si les chances de Leon de résoudre la crise libyenne sont plus grandes comparées à celles de di Mistura, elles ne sont pas assurées du succès pour autant. Il suffirait pour que l'échec soit au rendez-vous que le gouvernement de Tripoli reste campé sur ses positions, qu'il soit présent ou absent aujourd'hui à Genève. La Syrie serait aujourd'hui en gros dans la même situation que la Libye si Bachar Al Assad était déjà tombé et qu'il en avait résulté deux ou plusieurs gouvernements dans un pays profondément divisé.

Perspective fort improbable dans l'avenir, même si elle n'est pas impossible, pour une raison qui dépasse les protagonistes syriens. Contrairement au régime de Kaddafi, qui s'est vite trouvé isolé, le régime syrien n'a pas manqué d'alliés sûrs dans la région et hors de celle-ci. Pour que l'ONU puisse y envisager un processus à marche forcée, comme il semble que ce soit le cas en Libye, la première condition est que les membres permanents du Conseil de sécurité soient sur des positions similaires, ce qui est loin d'être le cas. Il n'en reste pas moins qu'en Syrie aussi l'ONU est tenu par un accord déjà existant, celui dit de Genève 1, que ses propositions de sortie de crise à venir doivent respecter. Or Genève 1 a été passé à un moment où le régime syrien à tort ou à raison semblait condamné. Toujours est-il que peu de gens à ce moment-là auraient parié sur son maintien. L'échec de Genève 2, et dans le même temps celui de Lakhdar Brahimi, tient justement au fait qu'entre-temps le régime syrien, contrairement aux prévisions, n'était pas tombé, ce qui laissait augurer que même à l'avenir il faudrait compter avec lui. Sans Genève 1, auquel il est tenu de ne pas déroger, di Mistura aurait peut-être proposé un plan de paix qui ne serait pas fondé sur la certitude sous-jacente que les jours de Bachar Al Assad sont de toute façon comptés. A la différence de celui qui lui est prêt dans les médias depuis hier. On peut jusqu'à un certain point en dire autant de Bernardino, dont la tâche serait peut-être plus facile si la communauté internationale n'avait pas reconnu le gouvernement de Tobrouk.

M. H.

La Gendarmerie nationale trace un programme pour cette rentrée scolaire

Un numéro vert sera mis à la disposition des établissements éducatifs

■ Un programme de sécurité et de prévention comportant notamment le renforcement des patrouilles pédestres et mobiles près des établissements éducatifs est mis en place par le groupement régional de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'Alger.

Par Thinhinene Khouchi

A l'occasion de la rentrée sociale et scolaire 2015-2016, et pour minimiser la violence près des établissements éducatifs, la Gendarmerie nationale a indiqué dans un communiqué de la cellule de communication relevant du groupement paru hier que la gendarmerie renforcera ses patrouilles pédestres et mobiles près des établissements éducatifs. «Lors des premiers jours de la rentrée scolaire, des patrouilles vont être mobilisées près des établissements éducatifs», est-il indiqué. En effet, le groupement régional de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'Alger a mis en place, à l'occasion de cette nouvelle année scolaire, un programme de sécurité et de prévention comportant notamment le renforcement des patrouilles pédestres et mobiles près des établissements éducatifs : écoles primaires, CEM, lycées, centres de formation professionnelle, universités et cités universitaires, situés dans la circonscription territoriale relevant des compétences des unités du groupement d'Alger, précise le communiqué. Dans le cadre de la rentrée scolaire, le groupement a mobilisé tous les moyens humains et matériels nécessaires, en coordination avec les autorités administratives et les établissements éducatifs. Les mêmes services ont «fixé des points de contrôle sur les routes menant aux établissements éducatifs pour faciliter la circulation routière à proximité de ces institutions et préserver la sécurité

des élèves et de leurs parents en particulier aux heures d'entrée et de sortie des classes». Par ailleurs, la brigade des mineurs relevant du groupement a prévu des programmes de communication et de sensibilisation à la sécurisation de l'environnement éducatif à l'attention des écoliers, collégiens et lycéens ainsi que leurs parents, en collaboration avec les associations de parents d'élèves et des représentants de la société civile, «en vue de lutter contre l'insécurité et la violence en milieu scolaire». Un numéro vert disponible sept jours sur sept est mis en place par le groupement régional de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'Alger. «Le groupement a mis le numéro vert 1055 (7 jours/7) à la disposition des établissements éducatifs et de formation ainsi que des parents d'élèves en vue de répondre à leurs préoccupations», conclut le communiqué de la Gendarmerie nationale.

T. K./APS



Campagne moissons-battages à Boumerdès

153 470 qx de céréales récoltés et un rendement de près de 25 qx/ha

La campagne des moissons-battages est terminée à Boumerdès. L'heure est au bilan. Pour cette saison, une production de 153 470 quintaux tous types de céréales confondus sur une superficie de 6 227 ha, lit-on dans un communiqué de la direction des services agricoles. Une production qui explique un rendement de 24,64 qx/ha. La récolte céréalière se caractérise par 104 612 qx de blé dur,

36 053 qx de blé tendre, 7 275 qx d'orge et 5 530 qx d'avoine. Le communiqué précise qu'un rendement de pointe de 45 qx/ha sur une superficie de 60 ha a été enregistré par un céréaliculteur de la région orientale de la wilaya. Parmi la récolte produite, 89 916,57 qx ont été collectés par la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) de Dra Ben Khedda qui disposent de capacité de stockage de 218 000 qx (une aire de stockage à Dra Ben Khedda et deux annexes à Baghlija et Thénia). Une superficie de 5,5 ha de blé dur a été ravagée par des incendies, indique-t-on. Un sinistre qui a réduit la production. Rachid Messaoudi, chef de service de production et d'appui technique a précisé qu'une superficie de 6 400 ha a été emblavée dont 570 ha ont été traités contre les

maladies et une superficie de 228 ha irrigués (irrigation d'appoint), ajoutera-t-il. Pour la réussite de cette campagne de moissons-battages tous les moyens matériels ont été déployés. Pour preuve, pas moins de 19 moissonneuses-batteuses ont été déployées : 10 du secteur du privé et 9 autres du secteur public de la CCLS. En matière de sacherie, l'on indique que 50 000 sacs neufs en jute et 38 000 autres en polypropylène ont été distribués aux céréaliculteurs avant l'entame de l'opération par la CCLS, indique-t-on au niveau de la direction des services agricoles de Boumerdès. Force est de rappeler que les prix incitatifs des produits céréaliers accordés par l'Etat aux opérateurs, soit 4 500 DA le quintal de blé tendre et dur et 3 500 DA le quintal pour la farine ont

encouragé certains agriculteurs qui disposent de superficie à se spécialiser dans la filière des céréales.

Le même responsable n'a pas manqué de rappeler les avantages alloués aux céréaliculteurs, citant le prêt Rfig, sans intérêts, accordés à plus de 38 céréaliculteurs, la distribution des semences, des engrais et une gamme variée de désherbicides en début de campagne des labours-semailles. Outre ces derniers, il a signalé le suivi technique et les conseils des techniciens agronomes relevant de son département. Lesquels spécialistes en agronomie sont affectés au niveau des subdivisions implantées à travers le territoire de la wilaya dans le but de garantir une meilleure production et l'amélioration des produits.

A. Kichni

Education-rentree

Boumerdès : neuf nouveaux établissements scolaires pour la nouvelle rentrée

NEUF nouveaux établissements éducatifs (moyen et secondaire) entreront en exploitation, à Boumerdès, durant la nouvelle rentrée scolaire 2015-2016, en plus de neuf demi-pensionnats, a-t-on appris, mercredi, de la directrice du secteur. Il s'agit de six lycées attendus à Boudouaou, Kherrouba, Ouled Moussa, Hammadi, Si Mustapha et Legata, parallèlement à six demi-pensionnats, quatre classes extensives, et une salle de sports, a indiqué à l'APS, Sonia Kaid. D'autres structures sont attendues à la réception, dans le même cycle (secondaire) avant fin 2015, dont un demi-pensionnat, quatre classes extensives, et une salle de sports, a-t-elle ajouté. Dans le cycle moyen, M^{me} Kaid a fait part de l'ouverture programmée, à la même rentrée scolaire, de trois CEM, à Khemis El Khechna, Naciria, et Ouled Aissa, outre trois demi-pensionnats, et un terrain de sports, alors que trois autres terrains seront réceptionnés, avant fin 2015.

Un total de 209 000 élèves (tous cycles confondus), dont 16 500 inscrits en classes préparatoires, rejoindront les bancs des écoles à Boumerdès, le 6 septembre courant, a-t-elle souligné.

Quelque 9 467 élèves des trois cycles suivent les cours de tamariz au niveau de 26 établissements de la wilaya, a-t-elle, par ailleurs, indiqué.

R. N.

Solidarité

La nouvelle carte du handicapé prête en 2016

LA MINISTRE de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition féminine, Mounia Meslem, a affirmé, mercredi à Alger, que l'élaboration de la nouvelle carte du handicapé sera prête en 2016. «La commission d'experts des ministères du Travail, de la Solidarité nationale et de la Santé en charge de l'élaboration de la nouvelle carte du handicapé est en phase de finalisation. Elle sera prête en 2016», a précisé M^{me} Meslem dans une déclaration à la presse, en marge de l'ouverture de la session d'automne du Conseil de la nation. La ministre a souligné que les normes internationales en vigueur ont été respectées dans l'élaboration de ce document. D'autre part, M^{me} Meslem a indiqué que «l'aide financière sera gelée pour toutes les associations n'activant pas sur le terrain ou celles dont les programmes ne sont pas conformes au plan d'action tracé par le ministère». «Dans le cadre de la rationalisation des deniers publics et des dépenses, les associations n'ayant pas confirmé leur présence sur le terrain ne bénéficieront désormais d'aucune aide», a-t-elle ajouté. Par ailleurs, elle a affirmé que toutes les victimes des événements de Ghardaïa ou des dernières inondations ont bénéficié d'indemnités sous forme d'aides en nature ou en espèces destinées à la réhabilitation de leurs habitations.

R.G.

Commerce/Conseil économique et social de la Ligue arabe

Belaïb prend part à la réunion ministérielle

■ Cette réunion examinera plusieurs questions économiques et sociales qui seront soumises au prochain sommet arabe dont le suivi des décisions du dernier sommet.

Par Ahmed O.

Le ministre du Commerce, Bakhti Belaïb, prend part aujourd'hui à la 96^e session de la réunion ministérielle du Conseil économique et social (CES) de la Ligue arabe, prévue du 30 août au 3 septembre au Caire, a indiqué un communiqué du ministère. Cette réunion examinera plusieurs questions économiques et sociales qui seront soumises au prochain sommet arabe dont le suivi des décisions du dernier sommet dont la mise en œuvre de «la déclaration de Lima», issue du troisième sommet des pays arabes et des pays d'Amérique du sud, a précisé le communiqué. Les participants examineront la question du développement de l'action arabe commune à travers l'adoption de la convention unifiée d'investissements des capitaux arabes dans les pays arabes, qui a été



Bakhti Belaïb, ministre du Commerce

modifiée, et le suivi du dossier économique relatif au 27^e sommet arabe ordinaire. La réunion évoquera la question de la création du centre de formation sino-arabe pour l'utilisation de l'énergie atomique à des fins paci-

ifiques, la mendicité dans les pays arabes, la coopération arabe et internationale dans le domaine de l'investissement et les domaines sociaux et le projet de l'Union arabe de l'éducation physique et du sport scolaire. La

session qui se tiendra aujourd'hui a été précédée par une réunion de coordination au niveau des experts qui s'est tenue du 15 au 20 août dernier à Alexandrie.

A.O./ APS

Énergie

La BAD lancera un «New Deal» en Afrique

La Banque africaine de développement (BAD) va lancer un «New Deal» pour l'Afrique en matière de développement des ressources énergétiques, a affirmé son nouveau président, Akinwumi Adesina. «Nous allons lancer un «New Deal» pour l'énergie en Afrique. Libérer le potentiel énergétique énorme de l'Afrique, pour l'Afrique, sera un axe majeur de la Banque» a déclaré M. Adesina,

lors de la cérémonie de son investiture à Abidjan. «La Banque sera le chef de file de cet enjeu crucial, car rien n'est plus important pour la croissance et le développement économique de l'Afrique», a promis M. Adesina, élu le 28 mai pour un mandat de cinq ans à la tête de la BAD, institution cinquantenaire qui injecte chaque année deux milliards de dollars dans des projets sur le continent. Selon lui, la BAD

va «faire preuve d'audace, de créativité, pour établir des partenariats stratégiques sur l'énergie». «L'énergie est le moteur des économies. Plus il y a d'énergie, plus les gens sont prospères», a-t-il constaté, déplorant que les «Africains consacrent la plupart de leurs maigres revenus durement gagnés pour payer l'énergie». Il a notamment insisté sur les énergies renouvelables assurant que le

continent dispose d'un «potentiel illimité en ressources solaires, éoliennes, hydroélectriques et géothermiques». Le tout nouveau président a aussi appelé à soutenir les pays qui sortent des conflits: «ils ont besoin de notre compréhension et ils méritent notre soutien dans leur capacité à construire des institutions politiques, économiques et sociales plus fortes». N.G.

Signature d'un accord CAAT-CPA

Les primes d'assurance réglées par cartes bancaires

La Compagnie Algérienne des Assurances (CAAT) et le Crédit Populaire d'Algérie (CPA) ont signé lundi à Alger un accord permettant le paiement des primes d'assurance de l'assureur public par carte interbancaire (CIB). Le contrat, qui porte sur la dotation des agences de la CAAT en Terminaux de paiement électronique (TPE) acceptants les cartes CIB et dont la mise en place est assurée par la Satim (Société d'automatisation des transactions interbancaires et de monétique), été signé par Youcef Benmicia et Omar Boudieb, respectivement Président directeur général de la CAAT et du CPA. Intervenant



à l'issue de la cérémonie de signature, M. Benmicia s'est réjoui du fait que ce projet de partenariat assurance-banque

permettra aux assurés de la CAAT, porteurs d'une carte bancaire ou d'une carte d'Algérie Poste de payer via les TPE installés au niveau de leurs agences d'assurance. L'opération doit être mise en œuvre avant la fin de l'année en cours au niveau de 17 agences pilotes pour être généralisée, en 2016, à l'ensemble des 154 agences que compte la CAAT. Elle permettra également d'améliorer la prestation de service en direction des assurés, de mieux maîtriser les coûts opérationnels et d'assurer la transparence, la traçabilité et la rapidité des transactions, a encore estimé M. Benmicia.

R. E.

Prix

Le Brent en dessous de 49 dollars à Londres

Les prix du pétrole reculaient hier en cours d'échanges européens, affectés par les statistiques de la Fédération professionnelle API qui fait état d'une forte hausse des stocks américains de brut. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en octobre valait 48,93 dollars

sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 63 cents par rapport à la clôture de mardi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance perdait 1,04 dollar à 44,36 dollars.

Après avoir fortement grimpé et gagné près de 27% la semaine dernière, les cours du Brent ont glissé de 8,5% mardi. La chute des prix du pétrole est due, en partie, aux statistiques de l'API sorties la veille qui ont fait état d'une hausse inattendue de 7,6 millions de barils des stocks de

brut la semaine dernière, d'après les analystes. Une hausse des réserves américaines est généralement mal accueillie par les marchés car elle peut signaler un ralentissement de la demande du pays. Les Etats-Unis sont le plus gros consommateur de pétrole au monde. L.T.

Chine/ Pour relancer les marchés

Les sociétés cotées appelées à faire des fusions et acquisitions

LA CHINE exhorte les compagnies cotées à fusionner et à se restructurer afin d'éviter une déroute des investisseurs à revenir en Bourse, selon un communiqué officiel. «La Chine encouragera vivement les fusions et acquisitions impliquant des sociétés cotées pour aider la réforme des entreprises d'Etat et injecter de la vitalité dans l'économie du pays», précise ce communiqué publié conjointement par quatre agences gouvernementales. Le texte fait également état de mesures destinées à stimuler le marché boursier, notamment en poussant les entreprises à verser des dividendes afin d'optimiser le retour sur investissement des acteurs du marché et encourager les investisseurs à garder leurs actions à long terme. Ces mesures exhortent également les entreprises à racheter leurs propres actions, ce qui devrait les pousser à la hausse. Cette nouvelle directive survient au beau milieu d'un krach boursier qui a vu l'indice de référence chinois chuter de près de 40% depuis le sommet atteint à la mi-juin, provoquant une série d'interventions par le gouvernement de Pékin. Les marchés mondiaux ont également subi de fortes variations en raison des craintes de ralentissement de l'économie chinoise, la seconde la plus importante du monde. La Chine a annoncé l'année dernière une fusion de ses deux premiers fabricants de trains, les entreprises nationales CNR et CSR, au sein d'un même immense conglomérat, provoquant une flambée de leurs actions. Des spéculations font état depuis d'éventuelles fusions entre des géants de l'Etat dans les secteurs de l'énergie, du transport maritime et des télécommunications. S.H./ agences

Australie

La croissance économique continue de ralentir

La croissance du Produit intérieur brut (PIB) australien entre avril et juin s'est établie à 0,2% en glissement trimestriel et à 2% sur un an, selon des statistiques publiées hier par l'Agence nationale de la statistique. Ces données sont inférieures aux prévisions des analystes, qui s'établissaient respectivement à 0,4 et 2,2%. Entre janvier et mars, l'économie avait connu une croissance solide de 0,9% par rapport au trimestre précédent. Le dollar australien, qui tournait autour de 70 cents américains en début de matière, a brièvement reculé à 69,95 cents. La production minière a «chuté de manière significative», de 3% pendant le deuxième trimestre bien qu'elle reste positive sur un an, à 2,1%, a ajouté l'Agence des statistiques, relevant que la construction liée à l'industrie minière est également à la peine. En même temps, les exportations ont décliné, amputant la croissance du PIB de 0,6 points de pourcentage. En revanche, la bonne santé de la consommation (+0,5%) et des dépenses publiques (2,2%) pendant la période sous revue ont permis de limiter la casse. L'économie australienne fait face à un tournant avec la fin de l'âge d'or minier qui lui avait permis d'éviter tout récession pendant plus de 20 ans et l'Australie peine à trouver de nouveaux moteurs de croissance. R.E.

Constantine

Le siège de l'APC attend sa réhabilitation

■ Le siège de l'Assemblée populaire communale (APC) de Constantine, une élégante bâtisse inaugurée en 1903, fera prochainement l'objet d'une importante opération de restauration et de réhabilitation, a-t-on appris auprès des services de la commune.



Ph. > D. R.

Par Lamine D./APS

Une étude technique devra préalablement déterminer «les grands axes du chantier de réhabilitation» du siège de l'APC, a précisé la même source, soulignant «l'importance de préserver un édifice-phare du chef-lieu de la wilaya». La bâtisse, une fois restaurée, sera retenue «uniquement en tant que siège de l'Assemblée élue», a-t-on encore ajouté, précisant qu'une autre étude a été inscrite pour la réali-

sation d'un nouvel hôtel de ville devant regrouper l'ensemble des services administratifs.

La même source a ajouté, dans ce contexte, qu'une récente expertise effectuée par le Centre national de recherche appliquée en génie parasismique (CGS) a recommandé «un allègement» des services administratifs rassemblés au siège actuel de la commune afin de préserver cet édifice fragilisé par le temps. Situé au boulevard Zighoud-Youcef (ex-boulevard de l'Abîme), au cœur de

Constantine, le siège de la commune, composé de trois étages et de sous-sols a été construit entre 1896 et 1902 pour être inauguré en 1903. De vastes travaux d'aménagement du site ont été entrepris dans les années 1980, et un quatrième étage, composé de bureaux administratifs, a été ajouté à l'édifice, sur une partie qui constituait la terrasse du bâtiment, a-t-on indiqué, soulignant que des opérations d'entretien (de l'étanchéité notamment) sont périodiquement engagées par la commu-

ne. Véritable bijou architectural, le siège de la commune est un édifice monumental dont les différents salons renferment des objets d'art, des tableaux de maîtres et des plafonds richement décorés. La salle des fêtes est ornée de dix peintures imposantes représentant des panoramas des villes de l'Est du pays, parmi lesquelles un tableau représentant une partie de Souika, au début du 20^e siècle, et un autre une superbe vue de la Corniche jijelienne.

L. D./APS

A.O.

Oran

Les P/APC appelés à constituer des réserves foncières

Le wali d'Oran, Abdelghani Zaalane, a appelé les présidents d'APC à constituer des réserves foncières pour créer localement des zones d'activités et donner une nouvelle impulsion à l'investissement. «Il est primordial d'entreprendre une prospection des terrains domaniaux ou communaux pour dégager des assiettes nécessaires afin de faire aboutir des projets d'investissement», a insisté le wali lors d'une réunion du conseil de l'exécutif de wilaya, tenu mardi soir, appelant les présidents d'APC à être à l'écoute, de manière permanente aux investisseurs. «Oran est un pôle d'attractivité éco-

nomique et les investisseurs se bousculent à nos portes», a fait observer M. Zaalane à l'adresse des élus locaux, et autres gestionnaires locaux à faciliter la tâche aux porteurs de projets d'investissements et à lever toutes les contraintes pour leur concrétisation. Le wali d'Oran a appelé le conseil de l'exécutif de la wilaya, élargi aux directeurs de wilaya, chefs de daïra et présidents d'APC, à s'inscrire désormais dans une nouvelle approche de développement, en entreprenant un esprit managérial, en droite ligne des instructions du gouvernement. «L'objectif étant de créer cette dynamique

attendue pour donner une impulsion au développement et ce, à travers la recherche de solutions et créer ce climat nécessaire à la promotion de l'investissement», a-t-il souligné. Le même responsable a, par ailleurs, appelé les élus locaux à plus de mobilisation, à la faveur de la rentrée sociale, pour servir les citoyens, qui doivent être, a-t-il dit, au centre de toutes les politiques de développement. Il a également appelé les responsables locaux à faire de la lutte contre l'habitat précaire l'une de leurs principales préoccupations.

Farid L.

Boumerdès

Production de près de 153 500 qx de céréales

Une production de près de 153 500 qx de céréales a été réalisée, à ce jour à Boumerdès, alors que la campagne moissons-battages tire à sa fin, a-t-on appris du directeur par intérim des services agricoles de la wilaya (DSA).

Cette moisson, jugée «abondante» par ce responsable, est en hausse de 10% comparativement à la campagne 2014, théâtre d'une production de 125 000 qx de céréales, a indiqué Rachid Messaoudi, signalant également une hausse du rendement à l'hectare,

estimée à 25 qx cette année, contre 19qx/ha, l'année dernière. Cette production céréalière, réalisée sur une surface ciblée de 4 600 ha, se répartit à raison de 105 000 qx de blé dur, 36 000 qx de blé tendre, 7 200 qx d'orge, et 5 600 qx d'avoine. A l'origine de cette amélioration de la production céréalière à Boumerdès, M.Messaoudi a cité les conditions climatiques favorables, conjuguées à la disponibilité des engrais et leur bon usage, au même titre que des moissonneuses-batteuses, en nombre suffisant (25 unités).

L'encouragement des producteurs céréalières par le crédit «R'fig», et la garantie de l'acquisition de la récolte par l'Etat, à des prix incitatifs, ont été, aussi, cités parmi les autres facteurs ayant contribué à la bonification de la production céréalière. Un volume de près de 90 000 qx de cette récolte a été collecté, à ce jour, au niveau de la Coopérative de céréales et légumes secs (CCLS) de Draa Ben Khedda et de ses annexes de Baghlija et Thenia, a signalé la même source.

N.K.

Oum El Bouaghi Une production de plus de 16 000 quintaux de fruits attendue

UNE PRODUCTION de plus de 16 000 quintaux de différents fruits est attendue dans la wilaya d'Oum El Bouaghi au titre de la campagne agricole en cours, a appris l'APS, mardi, du directeur des services agricoles (DSA), Brahim Gridi. La production de pommes, fruit le plus cultivé dans cette wilaya (188 hectares), a déjà atteint les 8 548 quintaux, soit plus de 2 500 quintaux de plus par rapport à la saison précédente, suivie de la production d'abricots (3 165 quintaux) et de poires (1 330 quintaux), a précisé le même responsable. La wilaya d'Oum El Bouaghi, dont la vocation est essentiellement céréalière, s'est tournée depuis quelques années vers l'arboriculture fruitière qui a connu un «réel développement» d'une année à une autre, a-t-il affirmé, ajoutant que la production de grenades devrait atteindre les 194 quintaux. L'intérêt porté par les agriculteurs à la culture de raisin de table a également favorisé une hausse relative de la production de ce fruit qui sera de l'ordre de 74,5 quintaux, même si le raisin n'est cultivé que sur une superficie de 2,5 hectares, a-t-on souligné de même source.

Tiaret 420 nouveaux enseignants rejoignent leurs affectations

LE SECTEUR DE L'ÉDUCATION dans la wilaya de Tiaret est renforcé par 420 nouveaux enseignants dans les trois paliers qui ont rejoint leurs postes d'affectation, a-t-on appris auprès de la direction locale de l'éducation. Ces nouveaux enseignants figurent parmi les candidats ayant subi avec succès le concours de recrutement, organisés à la fin de l'année écoulée et suivi des stages de formation. L'encadrement administratif a vu la nomination de 233 directeurs d'établissements scolaires des différents paliers et de 11 directeurs-adjoints d'écoles primaires. Ceux-ci ont été retenus à la suite de concours internes. Par ailleurs, 35 agents administratifs et 450 travailleurs ont été recrutés par le secteur après avoir réussi aux concours internes organisés par la direction de l'éducation. Ceux-ci seront chargés de travaux de gardiennage et d'entretien alors que certains seront affectés aux cantines. La wilaya de Tiaret compte 17 490 employés, entre enseignants, directeurs et agents administratifs et autres. On recense 701 établissements scolaires, 54 lycées, 135 CEM et 512 écoles primaires répartis à travers le territoire de la wilaya.

R.R.



Dialogue interlibyen

L'émissaire de l'ONU tente de rallier toutes les parties aux négociations

■ Depuis janvier 2015, les négociations libyennes instituées sous l'égide de la mission des Nations unies en Libye (Manul) ont pour objectif de réunir le maximum d'acteurs de la crise pour mettre fin aux affrontements entre les milices et groupes armés rivaux.

Par Souhila K./APS

L'émissaire de l'ONU pour la Libye, Bernardino Leon, va tenter à Istanbul de convaincre le Congrès général national (CGN, ex-Parlement libyen) de participer au prochain round de pourparlers à Genève les 3 et 4 septembre, destinés à mettre fin à la crise politique et sécuritaire dans ce pays. Depuis janvier 2015, les négociations libyennes instituées sous l'égide de la mission des Nations unies en Libye (Manul) ont pour objectif de réunir le maximum d'acteurs de la crise pour mettre fin aux affrontements entre les milices et groupes armés rivaux. Le pays est divisé en deux gouvernements rivaux, l'un basé à Tripoli et soutenu par la coalition de milices «Fajr Libya», en grande partie islamistes, et le second reconnu par la communauté internationale et retranché à Tobrouk dans l'est du pays. Alors que seule une solution politique peut avoir un impact durable sur la stabilité du pays, la mission des Nations unies mène la médiation dans le but de former un gouvernement d'unité nationale. C'est dans cette optique que M. Leon va rencontrer mardi à Istanbul, en Turquie, les représentants du CGN pour les convaincre de participer aux discussions à Genève, selon un communiqué de l'ONU publié lundi soir. M. Leon, qui a souligné «l'extrême urgence» d'un règlement politique en Libye, avait appelé à une accélération des négociations, en soulignant que la situation se détériorait en Libye avec «la crise de l'immigration qui provoque un grand nombre de morts», et la poursuite des violences meurtrières avec la montée en puissance du groupe terroriste autoproclamé Etat islamique (EI/Daech).

CGN, l'absent des derniers pourparlers

Le CGN était absent des derniers pourparlers en août pour finaliser les annexes d'un accord portant notamment sur la formation d'un



PH. : DR

gouvernement d'unité nationale dans un pays miné par les rivalités politiques, les violences meurtrières et l'effondrement de l'économie. Leon avait expliqué l'absence du CGN par la démission de deux membres de sa délégation et par le temps mis pour «reconstituer une délégation». Le CGN, réclamant des modifications, avait refusé de ratifier l'accord «de paix et de réconciliation» conclu le 11 juillet et signé par les autres parties à la table des négociations.

Reculs et avancées

Après trois propositions rejetées, le quatrième accord proposé par l'émissaire de l'ONU pour les Nations unies a ainsi tout de même atteint la phase finale des négociations.

Le projet prévoit notamment la formation pour un an d'un gouvernement d'unité nationale et l'organisation d'élections. Il a donc le mérite d'apporter des perspectives claires et de fixer une feuille de route pour relancer la transition politique, constituant une lueur d'espoir dans un long processus diplomatique. Mais

les membres de l'ex-CGN n'ont pas approuvé la composition des futurs organes.

En effet, l'accord prévoit de maintenir le Parlement de Tobrouk, le dernier élu et celui reconnu par la communauté internationale, et d'instaurer une seconde chambre au caractère consultatif, le Conseil d'Etat. La moitié des 90 membres de ce dernier seraient choisis par le CGN, les autres étant nommés par consensus entre les deux Parlements. Mais le Parlement de Tripoli ne veut pas voir son pouvoir réduit au sein des nouvelles institutions. D'où la demande qu'il a formulée de modifier l'accord afin de le rééquilibrer.

Parlements rivaux

Les Parlements rivaux libyens se sont retrouvés face à face pour la première fois fin juin, afin de se pencher sur la quatrième proposition d'accord de Bernardino Leon. Le processus, qui se veut inclusif, rassemble des personnes de tous bords : des membres de la Chambre des représentants de Tobrouk, du

CGN et de la société civile. Si à l'ouest, le Parlement est surtout composé de députés proches de la coalition de milice Fajr Libya et des milices de Misrata, la chambre qui siège à l'est du pays présente un paysage politique plus diversifié. Autour de la table des discussions, on retrouve également des élus locaux tels que les maires des grandes villes ou des représentants des grandes institutions. La multiplicité des acteurs et des intérêts divergents a maintes fois retardé le processus de dialogue. Si Bernardino Leon a réussi la mission de faire dialoguer les deux principales instances politiques du pays, l'ex-CGN lui a récemment fait défaut. Le Parlement de Tripoli s'est retiré des discussions, le 2 juillet dernier, pour manifester son opposition à la formation d'un gouvernement d'union.

L'ONU et l'Algérie attachées à la stabilité de la Libye

Appuyant les efforts de l'ONU et ayant toujours exprimé son attachement à la stabilité de la Libye,

l'Algérie, qui partage des frontières avec ce pays voisin, est intervenue dans les pourparlers interlibyens en tant qu'intermédiaire neutre, en faveur d'une solution politique contre toute option militaire. Elle a abrité une série de pourparlers entre les parties libyennes. A Berlin, puis à Bruxelles, les différents émissaires et négociateurs ont également voyagé. Une réunion informelle s'était tenue le 31 juillet à Alger entre Bernardino Leon et le président de l'ex-CGN, Nouri Abou Sahmein. Puis, une délégation de ce même Parlement s'est retrouvée à Genève pour deux jours de pourparlers, les 11 et 12 août. Le but étant d'explorer les moyens de réintégrer les négociations, sous certaines conditions, pour le prochain round. Désormais, le travail de l'ONU se porte sur les annexes de l'accord et la recherche des noms du futur Premier ministre et de ses deux adjoints en vue de former un gouvernement d'union nationale. Un processus qui risque d'être encore long avant l'obtention d'un exécutif complet. D'autant que, outre les questions politiques, l'accord doit encore se pencher sur les questions financières et militaires. Bernardino Leon, qui se dit pragmatique, fixe comme date limite des travaux le début de septembre. Mais même s'il parvient à un accord politique, la question de son application par les groupes armés, qui n'ont pas été convoqués au dialogue par la mission de l'ONU, restera posée avec acuité dans un pays où le problème de la circulation des armes est irrésolu depuis le renversement de l'ancien régime en 2011.

S.K./APS

Cinq soldats tués dans des violences à Benghazi

Cinq membres des forces spéciales du gouvernement libyen reconnu par la communauté internationale ont été tués mardi dans l'explosion d'un engin piégé à Benghazi, dans l'est du pays, a rapporté l'agen-

ce de presse Lana, citant un porte-parole militaire. Ce dernier a précisé que les cinq hommes avaient été tués par l'engin piégé alors qu'ils avançaient dans une zone dans le sud-est de Benghazi, précisant qu'ils

étaient des membres des forces spéciales.

Le même porte-parole avait déjà fait état lundi de la mort d'un commandant des forces spéciales dans l'explosion d'une mine dans cette même ville. Et la

veille, quatre soldats avaient été tués dans des affrontements violents avec la branche libyenne de l'organisation autoproclamée «Etat islamique» (EI/Daech).

S.K.

Tunisie

Manifestation contre la réconciliation avec les corrompus

Des dizaines de personnes ont manifesté mardi à Tunis pour protester contre le projet de loi qui prévoit, au nom de la réconciliation nationale, l'amnistie de personnes poursuivies pour corruption en échange d'un remboursement et d'une pénalité financière.

«Non à la réconciliation avec les corrompus», «Non, nous n'allons pas pardonner !», ont scandé les manifestants réunis, sous forte présence policière, devant le

siège de l'Union générale tunisienne du travail (Uggtt), rapportent des médias. Alors que l'état d'urgence a été réintroduit en Tunisie à la suite de l'attaque terroriste de Sousse fin juin (38 morts), les manifestants ont été dispersés par la police après avoir été empêchés de rejoindre l'avenue Habib-Bourguiba, symbole de la révolution du 14 janvier 2011. Présenté en Conseil des ministres mi-juillet, le projet de loi dit de «réconciliation économique et

financier» a été proposé par le président Béji Caïd Essebsi afin de «tourner la page du passé».

Le texte, qui doit être étudié par le Parlement à une date indéterminée, entend «stopper les poursuites et les procès et annuler les peines prononcées» contre les fonctionnaires accusés ou condamnés pour corruption mais n'ayant pas touché de pots-de-vin. Toute personne ayant «tiré un profit ou pris des pots-de-

vin ou en ayant donné» devra pour sa part présenter un dossier à une commission qui sera instaurée en cas d'approbation du projet de loi. Les poursuites seront définitivement annulées en échange du paiement de «une somme d'argent égale à la valeur de l'argent public détourné ou du profit obtenu, à laquelle s'ajoute un taux de 5% pour chaque année depuis les faits», indique le texte.

R.M.

Irak

Des hommes armés enlèvent 18 Turcs à Bagdad

■ Dix-huit employés d'une entreprise de travaux publics turque ont été enlevés par des hommes armés et masqués sur un chantier de Bagdad, un enlèvement qui pourrait être crapuleux ou politique.

Par Ali O.

Plusieurs dizaines de ressortissants turcs ont été kidnappés puis libérés en Irak par le groupe extrémiste État islamique (EI) au cours des derniers 18 mois.

Mais ce dernier enlèvement est survenu dans un fief des forces paramilitaires chiites qui soutiennent les forces gouvernementales dans leur combat contre les jihadistes sunnites de l'EI.

Les 18 Turcs travaillaient sur le chantier d'un stade de football dans le quartier de Sadr City, dans le nord de la capitale lorsqu'ils ont été enlevés dans la matinée par des inconnus circulant à bord de pick-up.

«Nous avons été informés que les travailleurs turcs avaient été séparés de ceux d'autres nationalités au moment de l'enlèvement et qu'ils avaient été spécifiquement visés», a précisé un porte-parole du ministère turc des Affaires étrangères, Tanju Bilgic, cité par l'agence de presse progouvernementale Anatolie.

Le vice-Premier ministre turc, Numan Kurtulmus, a indiqué que

des discussions étaient en cours avec les autorités irakiennes pour obtenir leur libération. «Nous sommes en étroite coopération avec les autorités à ce sujet», a-t-il précisé, en exprimant l'espoir de voir cette affaire se terminer «d'une manière positive».

Interrogé par l'AFP, le groupe Nurol, qui emploie les personnes enlevées, a affirmé n'avoir été informé d'aucune demande de rançon de la part des ravisseurs. Les enlèvements pour raisons crapuleuses sont monnaie courante à Bagdad.

Nurol, qui opère principalement dans la construction et les travaux publics, a précisé que 14 ouvriers, 3 ingénieurs et un comptable figuraient parmi les personnes enlevées.

L'entreprise a remporté un contrat de «conception-construction» du stade de Sadr City, d'une capacité de 30 000 places, complété par des terrains d'entraînement et un hôtel.

Ce n'est pas la première fois que des Turcs sont kidnappés en Irak.

En juin 2014, les membres du personnel du consulat turc de Mossoul (nord de l'Irak), parmi



lequel 46 ressortissants turcs, avaient été pris en otages pendant plusieurs mois par l'EI au début de l'offensive fulgurante des jihadistes en Irak, avant

d'être libérés. Plus de 30 chauffeurs de camion turcs avaient également été enlevés. La Turquie a longtemps été taxée d'immobilisme face au mouve-

ment extrémiste, mais elle a frappé pour la première fois fin juillet des cibles de l'EI en Syrie et s'est engagée dans la coalition internationale antijihadiste menée par les États-Unis.

Ainsi, le ministère turc des Affaires étrangères a annoncé qu'un premier raid anti-EI avait été mené vendredi dernier par l'aviation turque avec la coalition menée par les États-Unis.

Les relations entre Bagdad et Ankara ont été longtemps difficiles, en raison notamment de divergences sur les relations avec la région autonome du Kurdistan irakien, la Turquie achetant du pétrole directement au Kurdistan sans passer par le gouvernement central d'Irak.

Mais les liens se sont quelque peu resserrés depuis l'arrivée au pouvoir l'an dernier du Premier ministre Haider al-Abadi en Irak succédant à Nouri al-Maliki, qui avait eu plusieurs accroc avec Ankara.

A. O.

Liban

Escalade du mouvement anti-corruption, le gouvernement impuissant

Le gouvernement libanais se montre impuissant à endiguer la crise des ordures en dépit de la pression des militants de la société civile, bien décidés à amplifier leur mouvement anti-corruption. Mardi, des dizaines de jeunes militants ont occupé pendant près de huit heures les locaux du ministère de l'Environnement au cœur de Beyrouth pour réclamer la démission du ministre Mohammad Machnouk, une escalade inédite depuis le début d'une vaste mobilisation il y a près de deux semaines. Les manifestations qui agitent la capitale depuis illustrent le ras-le-bol de la population face à la corruption, au délabrement des services publics 25 ans après la fin de la guerre civile et à la paralysie des institutions politiques.

Signe de ce blocage, exacerbé depuis plus de quatre ans par le conflit en Syrie voisine, une nouvelle session parlementaire consacrée à l'élection d'un président de la République – poste vacant depuis plus d'un an – prévue hier a été reportée au 30 septembre.

Au lendemain d'une journée mouvementée durant laquelle les militants ont été évacués de force par la police, atisant encore plus la colère de la rue, les organisateurs des campagnes citoyennes se sont dits déterminés à aller de l'avant. «Toutes les options sont ouvertes», a affirmé hier à l'AFP Assaad Thebian, un des organisateurs de «Vous puez», principal collectif derrière la mobilisation. Il a précisé que «des initiatives seront annoncées en soirée». Par ailleurs, «on va appeler toutes les régions liba-

naises à se mobiliser», a-t-il souligné. Un autre collectif citoyen, baptisé «Nous demandons des comptes», a appelé à un rassemblement sur la place Riad el-Solh, dans le centre-ville de Beyrouth, à 18h00 locales (15h00 GMT) «pour souligner le refus de l'oppression du pouvoir et renouveler l'appel à demander des comptes à une classe politique corrompue». Selon M. Thebian, «le gouvernement persiste à vouloir ignorer les revendications des Libanais» et «les dirigeants sont dans un état de banqueroute politique, incapables de prendre des décisions».

«Nous n'avons pas pu forcer le ministre à la démission, mais nous l'avons obligé à une permanence de huit heures dans son bureau, ce qui est rarement le cas pour lui», a-t-il ironisé, en référence à l'occupation mardi du ministère de l'Environnement.

Avec cette occupation, «nous avons haussé d'un cran le mouvement», a poursuivi le militant.

A Beyrouth, des mesures de sécurité supplémentaires ont été prises autour du ministère de l'Intérieur, où le ministre Nouhad Machnouk doit tenir une conférence de presse dans l'après-midi.

En plus de la démission du ministre de l'Environnement, les militants réclament une solution durable au problème des ordures qui dure depuis un mois et demi, les déchets s'accumulant dans les rues de Beyrouth et de ses environs depuis la fermeture de la principale décharge du pays. Et les revendications se sont élargies, les militants réclamant désormais la tenue de

législatives, dans un pays où aucune élection n'a été organisée depuis 2009, le Parlement ayant prorogé à deux reprises son propre mandat. Hier, la presse soulignait l'ampleur de la mobilisation et la persévérance des manifestants, qui, un fait rare au Liban, ne répondent pas à l'appel d'homme politiques ou de leaders religieux.

Le mouvement «a prouvé qu'il n'était pas une tempête dans un verre d'eau ou une révolution d'un week-end (...) c'est un processus continu qui se renouvelle et toutes les tentatives de le contenir ou de porter atteinte à son image seront inutiles», écrit le quotidien As-Safir.

Mais certains experts mettent en garde contre la multiplication des revendications, qui pourrait à terme affaiblir le mouvement.

«Le fait que ces manifestations mettent une réelle pression sur le gouvernement est indéniable», explique à l'AFP Sahar Atrache, analyste au sein de l'International Crisis Group.

Pour elle, face à un gouvernement qui «mène les institutions d'une paralysie à une autre», le mouvement a «brisé une certaine apathie au sein de la société libanaise». Mais selon elle, certaines des revendications comme la démission d'un ministre pourraient diviser le mouvement et surtout «ne résoudre aucun problème».

«J'espère qu'il y aura une mobilisation ciblée et réaliste pour réclamer une solution au problème des ordures (...) car le mouvement pourrait perdre son élan s'il ne réalise pas des objectifs concrets dans l'avenir proche», estime-t-elle.



Points chauds

Drame

Par Fouzia Mahmoudi

Le drame syrien se déroule sous les yeux du monde depuis 2011 maintenant et à déjà fait des centaines de milliers de morts. Le pays est aujourd'hui une plaque tournante du terrorisme et il est difficile de voir comment la situation pourrait s'arranger pour permettre au peuple syrien d'enfin renouer avec la paix. L'Occident a de son côté une large part de responsabilité dans la situation actuelle du pays, les dirigeants européens et américains n'ayant eu de cesse d'accabler le président Bachar al-Assad de tous les maux tout en aidant activement les rebelles syriens à s'armer et à s'appropriationner. Une stratégie qui s'est rapidement retournée contre l'Occident qui a fini par réaliser que les armes qu'il avait fournies étaient utilisées par des groupes terroristes de plus en plus importants jusqu'à l'avènement l'été dernier du groupe État Islamique, qui menace directement l'Europe et les États-Unis. Pourtant, les Occidentaux restaient campés sur leurs positions, assurant ne pouvoir concevoir aucune discussion de paix que lorsque Bachar al-Assad aurait quitté ses fonctions. Mais aujourd'hui, après plusieurs années de guerre et près d'un quart de million de morts, le pragmatisme diplomatique commence à faire jour du côté des États-Unis. En effet, le secrétaire d'État américain, John Kerry, a finalement reconnu dans une interview que les États-Unis devront négocier avec le président syrien pour mettre fin au conflit qui ensanglante le pays depuis quatre ans. «Au final, il faudra négocier. Nous avons toujours été pour les négociations dans le cadre du processus [de paix] de Genève». Washington travaille d'arrache-pied pour «relancer» les efforts visant à trouver une solution politique au conflit, affirme le chef de la diplomatie américaine, rappelant que les États-Unis ont participé à l'organisation de pourparlers entre l'opposition syrienne et des émissaires de Damas, à Genève, au début de l'année dernière. A l'époque, les deux cycles de négociations n'avaient produit aucun résultat et la guerre s'est poursuivie. «Nous menons des conversations avec un certain nombre de protagonistes». Reste à savoir comment les alliés des Américains percevront cette nouvelle stratégie après avoir déclaré qu'il était hors de question de négocier avec Bachar al-Assad et que son départ était incontournable. Les Américains semblent actuellement estimer que Assad est aujourd'hui loin d'être leur souci le plus sérieux et que l'éradication des groupes terroristes est leur priorité. La question étant de savoir si les Européens se décideront à adopter la même ligne diplomatique ou s'ils continueront à camper sur leur position anti-Assad au risque de continuer à favoriser l'expansion du terrorisme.

F. M.



Inauguration de l'exposition «Al-Tibak»

Une forte participation étrangère au Bardo

La troisième édition de l'évènement «Al Tibak» a été inaugurée mardi au musée national du Bardo en présence de plusieurs personnalités culturelles et artistiques. Il s'agit d'une grande exposition qui a regroupé les œuvres d'une quinzaine d'artistes contemporains. A l'instar des artistes algériens, d'autres d'Italie, d'Allemagne, de Taiwan et d'Espagne ont pris part à cet évènement.

Par Abla Selles

Une trentaine d'œuvres artistiques dont la majorité sont inédites sont exposées depuis mardi au musée national du Bardo. C'est dans le cadre de l'exposition «Al Tibak» qui revient dans sa troisième édition qu'une quinzaine d'artistes contemporains s'invitent à Alger. Organisée par le collectif «Asswad», l'exposition comprend une trentaine de tableaux, pour la plupart inédits, entre graffitis, photographies artistiques et des peintures, réalisés par des artistes d'Algérie, d'Italie, d'Allemagne, de Taiwan et d'Espagne.

Les thèmes sont riches et divers dont certains sont d'actualité comme le phénomène «harraga» (émigration clandestine) exprimés par des styles différents allant des prises de vue spontanées jusqu'à l'abstrait et l'expressionnisme. «L'exposition est une réflexion sur l'art et l'imagination créatrice. L'objectif recherché à travers cette



Ph. DR

manifestation collective est de saisir de façon particulière et intuitive la réalité sociale par l'art», a expliqué Mazia Djabbah, membre du collectif «Asswad». Elle a ajouté que cette initiative consistait à instaurer, outre un rapprochement culturel entre les pays, une interface entre l'art et la société grâce aux manifestations artistiques. Présent à cette exposition, le gra-

phiste et designer, Amine Aitouche (alias Sneak), a présenté cinq toiles dans lesquelles il explore son «subconscient» et fait découvrir au public ses fresques empreintes d'expressionnisme. «A travers mes œuvres où j'imprime un certain état d'âme, je veux introduire l'art urbain, peu considéré en Algérie et ailleurs, à la galerie. Le graffiti est surtout un art calligra-

phique et esthétique. Sur les murs, dans la rue ou dans la galerie, cet art a sa place parmi les autres», a-t-il soutenu. L'artiste peintre, Safia Amara, quant à elle, a marqué le public par une photographie intemporelle très saisissante sur laquelle le visiteur aperçoit une chaise vide et une lampe allumée au milieu d'un champ déserté. Le peintre espagnol, Albert Coma Bau, a également agrémenté la salle du musée du Bardo par ses fresques qui regorgent d'expressionnisme.

«J'œuvre à travers la peinture à briser les frontières dressées dans notre imaginaire. Une fois que nous nous débarrassons des bornes dans nos esprits, il n'y aura aucune frontière et nous serons proches les uns des autres», a-t-il noté. L'exposition «Al-Tibak» se poursuivra jusqu'au 15 septembre au musée national du Bardo à Alger. L'entrée au grand public est gratuite.

A.S

Festival national du théâtre amateur de Mostaganem

Le théâtre de l'Antiquité s'invite avec «Clonage Caligula»

La pièce de théâtre «Clonage Caligula», une tragédie à l'atmosphère macabre sur les thèmes de la tyrannie et de la liberté, montée par l'Association Nadi El Ibdâa El Adabi wa El Fikri de Blida, est entrée lundi soir en compétition du 48^e Festival national du théâtre amateur de Mostaganem (FNNTA). A la veille de la clôture du Festival, sept jeunes comédiens passionnés ont porté le texte de la pièce «Caligula» d'Albert Camus dont le premier manuscrit date de 1938 et qui constitue avec «L'Etranger» (roman, 1942) et «Le Mythe de Sisyphe» (essai, 1942) ce que l'auteur a appelé le «Cycle de l'absur-

de». Dans l'espace scénique de la maison de la culture Ould Abderrahmane-Kaki, le spectacle n'a pas manqué d'énergie, offrant aux spectateurs une belle fresque visuelle faite par de jeunes comédiens. Le spectacle, dans le genre tragique, raconte une histoire se déroulant dans l'Antiquité, à Rome, sous l'empereur Caligula, obsédé d'impossible, empoisonné de mépris et d'horreur, exerçant, par le meurtre et la perversion systématique de toutes les valeurs, un despotisme aveugle et effréné. Devant les méfaits de ce dictateur sanguinaire, le sentiment du vivre ensemble et de la liberté est mis à été mis

en valeur et communiqué à un public relativement nombreux. Anis Saïdoun campant le rôle de Caligula, Chahinez Settaka dans ceux de Drusilla, sœur et maîtresse de Caligula et Hélicon, autre maîtresse du tyran, Nihed Bounour dans le personnage du sage et les autres comédiens, tous universitaires, se sont donnés la réplique près de 80 mn durant.

Kamel Attouche, metteur en scène et scénographe du spectacle a choisi un décor fait de montages de pièces métalliques à usage multifonctionnel pouvant servir aussi bien de trône du prince, de porte de prison que de guillotine.

Le choix de la bande-son était également concluant, donnant à la musique le statut d'un élément dramaturgique alors que le seul bémol à retenir réside dans la faiblesse de la direction d'acteur.

Le 48^e FNNTA se poursuit avec la pièce «Mohand U Châabane» de Mohia, Mohand U Yahia de son vrai nom, spectacle tragi-comique de l'Association culturelle «Iburen» de Tizi Ouzou qui a rejoint la compétition avec les troupes de la catégorie A «après avoir été classé meilleur spectacle du groupe B».

F.H

Journées de la chanson bédouine et du melhoun

Onze wilayas au rendez-vous

Les deuxièmes journées de la chanson bédouine et du melhoun ont débuté, mardi soir, à Ain Tedles, dans la wilaya de Mostaganem, avec la participation de treize artistes et de douze poètes venus de onze wilayas du pays. Le lancement de cette manifestation culturelle, placée sous le slogan «La chanson bédouine, mémoire de générations», a été marqué par un spectacle folklorique riche en couleurs et en sonorités, animé par des troupes de Mostaganem, Sidi Bel-Abbès, Tiaret, Mascara et Relizane, en présence d'un grand nombre de personnes, rassemblées sur la place publique de cette localité.

A cette occasion, les poètes Larbi Abdelkader et Abdelkader Ben Abdelkader de Mostaganem et Chikhaoui Belkacem de Tissemsilt ont déclamé leurs meilleures œuvres alors que cheikh Chiguer et Bendhiba Tahraoui de Mostaganem ont interprété des chansons faisant partie du patrimoine ancestral. Le spectacle a été marqué également par des jeux équestres et de fantasia exécutés par une cinquantaine de cavaliers, au grand bonheur du public. Les organisateurs ont programmé, durant les trois jours du festival, des soirées musicales et poétiques. Le commissaire du festival, Kadri Touati, a pré-

cisé que l'objectif de ce festival est de sauvegarder et perpétuer ce patrimoine, une des composantes de la mémoire collective de la région. Il a annoncé la publication d'une revue qui traitera de l'histoire de la chanson bédouine dans la région d'Ain Tedeles et une présentation de ses meilleurs représentants comme cheikh Hamada et Djillali Ain Tedles.

L.B

Il était un des pionniers de la chanson raï

Belkacem Bouteldja n'est plus

Le chanteur algérien Belkacem Bouteldja, considéré comme un des pionniers du raï, est décédé mardi soir à l'hôpital universitaire d'Oran à l'âge de 68 ans des suites d'une longue maladie, a-t-on appris mercredi auprès de l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (Onda). Né en 1947 dans le quartier populaire d'El Hamri à Oran, Belkacem Bouteldja se fait connaître

dès 1965 avec la chanson «Galltek Zizia», une reprise du patrimoine musical marocain qui fera son succès aux côtés d'autres titres comme «Milouda».

Il contribue avec le chanteur et musicien Houcine Bellemou à moderniser la chanson raï notamment par l'introduction d'instruments comme le saxophone et la trompette.

Hospitalisé depuis juillet dernier au CHU

d'Oran, l'artiste avait confié récemment au quotidien «El Watan» la grande «précarité» dans laquelle il vivait depuis son retrait de la scène en 1985.

Le défunt sera inhumé mercredi en début d'après-midi au cimetière d'Ain El Baïda, a indiqué la direction régionale de l'Onda à Oran.

R.C.



RENDEZ-VOUS CULTURELS

Galerie Ezzou'Art
Jusqu'au 11 septembre :
Exposition intitulée "60 ans et quelques printemps" de l'artiste abdelouahab Selka.

Palais de la culture Mouhamed Laid-Al Khalifa de Constantine
Jusqu'au 15 septembre :
Exposition rétrospective de l'artiste peintre Bachir Belounis.

Jusqu'au 10 octobre :
"Les arts visuels", exposition collective des artistes de l'Est

Tahtaha des artistes (La pêche)
03 septembre :
Soirée chaabi avec Djazim Khalifa
04 septembre :
Le chanteur chaabi Delhoum Hamid anime une soirée chaabi

Coup-franc direct



Etre ou ne pas être pro

Par Mahfoud M.

Les joueurs du Mouloudia d'Alger se plaignent du fait qu'il ne soit pas à l'aise au stade Omar-Hamadi d'Alger et demandent à être domiciliés au stade du 5-Juillet. Certains diront qu'ils sont ambitieux et veulent développer du beau football en évoluant sur une surface plus adaptée et aux normes internationales. Toutefois, ceux qui connaissent le footballeur algérien diront que cela n'est qu'un faux-fuyant et qu'ils joueront de la même manière que ce soit sur gazon ou sur tartan, c'est-à-dire mal. Le joueur du cru trouve toujours un prétexte pour justifier une mauvaise performance et incrimine tout sauf sa propre personne alors que tout le monde sait qu'il ne fait pas trop d'efforts sur le terrain et ne se donne pas à fond. Depuis quand le joueur décide-t-il à la place du dirigeant quant au choix de la domiciliation de l'équipe ? Tout joueur devrait respecter la décision de ses responsables et jouer là où il est appelé à le faire, d'autant plus que l'infrastructure en Algérie connaît des manques flagrants et qu'il faudra donc s'adapter à la situation. Le joueur professionnel devrait s'habituer à jouer sur tous les stades et ne pas trouver des justifications à un quelconque échec, surtout qu'il est grassement payé.

M. M.

Club Africain Djabou pourrait rester

International algérien Abdelmoumen Djabou dont le contrat avec le Club Africain a expiré en juin dernier, se réunira mardi après-midi avec le directeur sportif du Club Africain, Oussema Sallami, pour négocier une possible prolongation de son bail, rapporte mardi l'agence TAP. Selon la même source, le meneur de jeu algérien a exigé aussi de négocier directement avec le président du club, Slim Riahi, le remboursement de ses arriérés auprès du club. L'ancien joueur de

l'ES Sétif a affirmé récemment qu'il était en contact avec des clubs algériens, tunisiens et du Golfe, soulignant qu'il choisirait sa future destination une fois rétabli de sa blessure au genou. Opéré le 7 mai dernier à Tunis des ligaments croisés, le joueur algérien sera de retour sur les terrains fin 2015. Agé de 28 ans, Djabou a disputé la saison dernière, 18 matchs en championnat de Ligue 1 tunisienne et marqué 8 buts, contribuant au titre de champion remporté par les Clubistes.

Crystal Palace

Guedioura de retour à Watford FC

International algérien de Crystal Palace, Adlene Guedioura, a rejoint Watford FC pour trois ans, juste avant la fermeture du mercato d'été, ont annoncé mardi les deux clubs de Premier League. Agé de 29 ans, le milieu de terrain algérien avait été prêté à deux reprises à Watford la saison dernière, contribuant largement à l'accession du club en Premier League. Il avait été aligné à 17 reprises, marquant trois buts et transmis quatre passes décisives. A Crystal Palace, Guedioura a fait 19 apparitions depuis son arrivée au club il y a deux ans en provenance de Nottingham Forest. Crystal Palace a souhaité bonne chance à Adlene à «Vicarage Road». Le joueur algérien a joué dans plusieurs clubs en France et en Belgique avant de rejoindre l'Angleterre en 2010. En sélection nationale, Guedioura avait effectué son retour en juin dernier contre les Seychelles (4-0), mais n'est pas retenu par Christian Gourcuff pour le second match contre le Lesotho prévu le 6 septembre à Maseru pour le compte de la deuxième journée des éliminatoires de la CAN 2017. Outre Guedioura, Watford compte dans ses rangs un autre international algérien, Essaid Belkalem, dont l'avenir avec le club est incertain.



Coupe d'Algérie de voile «Optimist» par équipe L'ARB El-Marsa s'adjuge le trophée à Sidi Bel-Abbès



Cap Falcon d'Oran. Selon les spécialistes présents à ce rendez-vous sportif, «la compétition a été riche en enseignements et bonne sur le plan technique», les concurrents se sont livrés à une belle bataille tactique et technique sur le plan d'eau du lac de Sidi M'hamed Benali.

Le Club nautique de l'ARB El Marsa d'Alger s'est adjugé le trophée de la Coupe d'Algérie de voile série «Optimist», réservé aux enfants âgés de 7 à 15 ans, qui s'est achevée mardi au lac de Sidi M'hamed Benali de Sidi Bel-Abbès. Les jeunes athlètes de l'ARB El Marsa se sont imposés en finale face au club nautique de Tipaza. La troisième place est revenue à l'équipe de Sport nautique de

Equipe nationale

Mahrez prolonge le suspense

L'attaquant de Leicester City prolonge le suspense sur sa participation ou non à la prochaine rencontre comptant pour la 3^e journée des éliminatoires de la CAN 2017 face au Lesotho, le 6 septembre prochain, étant donné qu'il ne s'est pas entraîné au début du stage qui se déroule à Pretoria en Afrique du Sud.

Par Mahfoud M.

En effet, les Verts se sont entraînés sans ce joueur qui est toujours blessé et pas en mesure d'intégrer le groupe. Malgré cela, le coach national, Christian Gourcuff, n'a pas voulu se priver de ses services et avait décidé de le prendre tout en espérant une probable guérison avec les soins qui lui seront prodigués par le staff médical de la sélection nationale. Il faut savoir que ce dernier souffre de douleurs dorsales. L'ancien joueur du Havre AC devrait passer des examens médicaux à Pretoria pour être fixé sur son sort. Pour le reste du groupe, tout le monde s'est entraîné le plus normalement du monde, sous la



Mahrez pas fixé sur son sort

conduite du sélectionneur national qui souhaite préparer son groupe comme il se doit pour le match de dimanche prochain. Par ailleurs, et dans une déclaration à la presse à l'arrivée de la sélection en Afrique du Sud, Gourcuff a avoué qu'il regrettrait l'absence de Feghouli et Bentaleb, tous deux blessés, et qui déclarent forfait pour ce match. «Je regrette leur absence, c'est dommageable.

Ce sont des choses qu'on ne maîtrise pas, c'est toujours difficile, d'autant qu'il y a des matchs qui précèdent les rassemblements de la sélection et tout peut arriver malheureusement», a affirmé le coach national.

Les défections de Feghouli (Valence) et Bentaleb (Tottenham) ont poussé Gourcuff à convoquer deux éléments évoluant en championnat national : Hocine El Orfi (USM Alger) et Khaled Gourmi (MC Alger), ce qui a porté à 8 le nombre d'éléments du cru présents en Afrique du Sud. «Pour Feghouli, il s'agit d'une blessure au dos contractée dimanche soir avec son club, alors que Bentaleb s'est blessé bêtement chez lui et a été opéré. Il s'agit de deux absences de taille», a expliqué le technicien breton.

M. M.

Clermont Foot

Idriss Saâdi signe 3 ans avec Cardiff City

L'attaquant de Clermont Foot 63 (Ligue 2 française de football), Idriss Saâdi, s'est engagé pour trois ans avec le club gallois de Cardiff City (D2 anglaise), a annoncé le club d'Auvergne sur son site officiel, juste après la concrétisation de ce transfert. «Je suis heureux et fier de rejoindre Cardiff City pour les trois prochaines saisons. C'est un nouveau challenge, une nouvelle vie et un nouveau départ que je prends», a réagi, de son côté, l'Algérien de 23 ans sur les réseaux sociaux. L'avant-centre formé à l'AS Saint-Etienne a remercié au passage toutes les personnes qui l'ont «soutenu dans les moments difficiles» et a reçu en retour un vibrant hommage de la part de son ancien club «pour services rendus», tout en lui souhaitant «bonne chance pour la suite de sa carrière». Auteur de 11 buts en 21 matchs au début de la



saison 2014-2015, Saâdi a été stoppé dans son élan par une grave blessure à un genou, qui l'a éloigné des terrains pendant six mois. Mais sa cote est restée élevée, puisqu'il a réussi à décrocher un bon contrat professionnel en Angleterre, dès son rétablissement. Le départ de

Saâdi a coïncidé avec l'arrivée en renfort d'Enzo Reale, en provenance du FC Lorient. Ce jeune milieu de terrain polyvalent de 23 ans, formé à l'OL, a disputé 23 matchs en L1 avec l'OL et Lorient, ainsi que 35 matchs en Ligue 2 avec Boulogne-sur-Mer et Arles-Avignon. Reale est aussi international français. Il a été champion d'Europe U19 en 2010 aux côtés de la génération Clément Grenier, Antoine Griezmann et Alexandre Lacazette. «Reale s'est engagé pour deux saisons et portera le numéro 28», a encore précisé Clermont Foot sur son site officiel.

Ligues 1 et 2 Raïssi mis en garde, Kacimi suspendu jusqu'à audition

LE PRÉSIDENT du MC Alger, Abdelkrim Raïssi, a été mis en garde par la commission de discipline de la LFP et est condamné à verser une amende de 50 000 DA, indique mardi la LFP. Raïssi a été auditionné lundi par la commission de discipline pour s'expliquer sur son comportement, jugé anti-sportif, lors de la victoire de son équipe sur le terrain du RC Relizane (1-2), le 22 août passé dans le cadre de la deuxième journée du championnat de L1. Pour sa part, le président de l'A Bousaâda, Kacimi El Hassani, a été «suspendu de toute activité jusqu'à audition, prévue la séance prochaine». Kacimi a été signalé par les officiels de la rencontre à domicile de son équipe face à l'ASO Chlef (0-0), vendredi passé pour le compte de la troisième journée du championnat de L2. L'A Bousaâda a écopé également d'un avertissement et d'une amende de 100 000 DA pour «jets de projectiles», précise encore la LFP.

Selon le président de l'O Lyon Ghezal vers l'Angleterre ou le Qatar

Le président de l'O Lyon a indiqué mardi que son international algérien Rachid Ghezal lui a fait part de son désir de quitter le vice-champion de France, estimant qu'il lui restait des possibilités pour rejoindre un club anglais ou qatari. «Rachid nous a indiqué qu'il souhaitait partir mais visiblement il n'a pas trouvé», a soufflé le président lyonnais, cité par le site «Olympique et Lyonnais». «N'oubliez pas que le mercato anglais ferme mardi à minuit et qu'il y a encore des possibilités au Qatar», a-t-il ajouté. Ghezal, non convoqué pour le précédent match de son équipe sur le terrain de Caen (victoire des Lyonnais 4-0), s'est rendu compte qu'il était sorti des plans de son entraîneur Hubert Fournier, d'où sa décision de quitter le club rohanien où il avait fait toute sa formation. Mais sa marge de manœuvre s'avère limitée après la clôture lundi à



minuit du mercato estival dans pratiquement tous les championnats européens. Auparavant, le Gazélec Ajaccio, nouveau promu en L1 française, avait émis le vœu de se faire prêter Ghezal, en vain. Le milieu offensif de 24 ans compte une sélection en équipe d'Algérie. C'était face au Qatar en mars précédent dans le cadre de la tournée des Verts à Doha.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Transport aérien

Boudjema Talai écarte toute idée de privatisation d'Air Algérie

LE MINISTRE des transports, Boujema Talai, a écarté, hier à Alger, toute idée de privatisation d'Air Algérie, rappelant le lancement du plan de modernisation visant à remédier aux lacunes relevées dans la gestion de cette compagnie publique. «Il est vrai que des dépassements ont été constatés, à l'instar de ce qui se passe dans toutes les compagnies aériennes, mais nous nous employons à résoudre ces problèmes, à travers un plan de modernisation», a indiqué M. Talai, en marge de l'ouverture de la session d'automne du Parlement. Le ministre a écarté toute idée de privatisation d'Air Algérie. «Il n'est aucune question de privatisation», a-t-il affirmé. A une question sur l'incident survenu à l'aéroport d'Oran lorsqu'une employée d'Air Algérie a refusé à un voyageur l'enregistrement sur la liste d'attente du vol Oran-Béchar et dont la vidéo circule sur les réseaux sociaux, M. Talai a précisé que son ministère

attendait de recevoir le rapport final de l'enquête ouverte par la compagnie sur cet incident. Par ailleurs, le ministre a annoncé le lancement, début octobre prochain, du plan de modernisation de toutes les filiales du secteur, en vue de hisser le niveau des prestations aux normes internationales. Dans le cadre de sa nouvelle restructuration, approuvée par le Conseil des participations de l'Etat (CPE), Air Algérie va se doter de quatre filiales. Il s'agit d'une société de catering (l'activité de préparation des repas destinés aux passagers), d'une filiale spécialisée dans le transport de marchandises (cargo), une troisième dédiée au handling (embarquement, enregistrement des bagages...). Ce plan de restructuration prévoit également le lancement d'une société qui assurera la maintenance et la réparation des aéronefs d'Air Algérie et d'autres compagnies aériennes.

Tahar D./APS

Tizi Ouzou / Coups et blessures ayant entraîné la mort d'un homme

Arrestation de quatre personnes d'une même famille

LES GENDARMES de la brigade de Mechtras (30 km au sud de la wilaya de Tizi-Ouzou) ont présenté, avant-hier, devant le procureur de la République près le tribunal de Draa-El-Mizan, quatre personnes, des cousins, pour coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort dont a été victime le nommé A.K (37 ans), a annoncé hier la cellule de communication du même corps de sécurité dans un communiqué. A l'issue de leur comparution devant la justice, les mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt. Toujours selon la même source, cette affaire avait éclaté en fin de semaine écoulée, suite à un tapage nocturne éma-

nant d'un local de débit de boissons alcoolisées, ouvert clandestinement dans la commune de Boghni, suivi d'une rixe au moyen d'armes blanches (cou-teaux) entre les membres d'une même famille à ceux d'une autre, au cours de laquelle une personne a été blessée mortellement à la tête et deux autres ont subi des blessures à des degrés divers. La même source précise qu'une fois alertés «les gendarmes de la brigade de Mechtras se sont déplacés sur les lieux où ils ont interpellé les mis en cause et saisi au domicile de l'un d'eux 6 949 bouteilles de différentes marques de boissons alcoolisées».

Hamid M.

Comité olympique algérien

«Pas de centre de contrôle antidopage en Algérie»

LE PRÉSIDENT du Comité olympique et sportif algérien (COA), Mustapha Berraf, s'est montré, hier à Alger, sceptique sur l'utilité d'une ouverture d'un centre de contrôle antidopage en Algérie, arguant notamment que ce projet serait trop coûteux. «Les tests antidopage que nous effectuons actuellement à l'étranger nous reviennent à seulement 300 euros l'unité. Or, si nous ouvrons un centre antidopage en Algérie, le même test nous reviendrait à plus de 1 000 euros l'unité», a expliqué le président du COA au Forum du journal *El Moudjahid*. Berraf a

indiqué par la suite que le fonctionnement d'un centre antidopage en Algérie implique l'importation d'un kit et d'un réactif pour chaque test antidopage, coûtant 300 euros chacun, sans oublier les frais d'envoi, sous scellés et par courrier express.

«La manière avec laquelle nous procédons actuellement est donc nettement plus économique et c'est pour cela que le COA considère que le mieux pour nous serait de continuer à procéder de la sorte», a encore suggéré Berraf.

A. S.

RENTREE PARLEMENTAIRE



Djalou@hotmail.com

Lutte antiterroriste à Jijel

Découverte d'un abri contenant cinq bombes

■ Un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) a découvert, mardi, dans le cadre de la poursuite de l'opération de recherche et de ratissage dans la localité d'El-Aouana (Jijel), un abri contenant cinq bombes de confection artisanale, des outils de confection et d'emplissage de cartouches, une quantité de poudre noire, des denrées alimentaires et d'autres objets, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Par Rachda F.

«**D**ans le cadre de la lutte antiterroriste et en continuité de l'opération de recherche et de ratissage dans la localité d'El-Aouana dans la wilaya de Jijel (5^e Région militaire), un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert, hier 1^{er} septembre 2015, un abri contenant cinq bombes de confection artisanale, des outils de confection et d'emplissage de cartouches, une quantité de poudre noire, des denrées alimentaires et d'autres objets», relève la même source. Par ailleurs,

«un détachement relevant du secteur opérationnel de Tamanrasset (6^e Région militaire) a intercepté huit contrebandiers et a saisi deux véhicules tout-terrains, une paire de jumelles, cinq détecteurs de métaux et 600 grammes de mélange d'or». Au niveau de la 2^e Région militaire, «des éléments des gardes-frontières de Maghnia et Bab El Assa, au secteur opérationnel de Tlemcen, ont saisi quatre camions et 6 100 litres de carburant destinés à la contrebande, alors qu'à Oran, six immigrants clandestins ont été interceptés par les éléments de la

Gendarmerie nationale», ajoute la même source.

R. F./APS

Bouaichoune/Médéa Dix hectares de couvert végétal réduits en cendres

DIX HECTARES de couvert végétal ont été réduits en cendres, en une journée, lors de deux incendies distincts, survenus mardi dans une région boisée de la commune de Bouaichoune, à 24 km à l'ouest de Médéa, a-t-on appris, hier, auprès de la Protection civile. Le premier incendie, qui s'est déclaré, en fin de matinée, au lieu dit «Al-Fehama», a provoqué la destruction de deux hectares de maquis et de garigues, alors que les pertes les plus importantes ont été enregistrées, dans un second incendie qui s'est déclenché, peu de temps après, à l'entrée du territoire de la commune, a indiqué la même source. Huit hectares de pin d'Alep et de broussailles ont été détruits, lors de ce dernier incendie, qui a nécessité le déploiement de plusieurs agents de la Protection civile et des forêts pour le maîtriser et éviter la propagation des flammes aux maquis environnants, a-t-on ajouté. A. H./APS

Débordement de Oued Kraimia Des habitations inondées et des dégâts matériels

PRÈS d'une quinzaine d'habitations situées dans la commune de Robeïa, à 60 km à l'est de Médéa, ont été inondées, mardi soir, suite au débordement de l'oued Kraimia, a-t-on appris, hier, auprès de la Protection civile. La crue de ce cours d'eau a causé d'importants dégâts matériels, notamment au niveau du quartier Ouled Safia, où plusieurs unités d'élevage avicole ont été fortement endommagées, a indiqué la même source. Outre les dégâts matériels, plus de 400 dindes ont péri, selon la Protection civile qui fait également de la destruction de 27 quintaux de blé, 86 quintaux de fourrage et près de 500 bottes de paille. Des opérations de pompage d'eau de l'intérieur des habitations inondées ont été engagées par les éléments de la Protection civile jusqu'à une heure tardive de la soirée de mardi, a ajouté la même source, précisant que la majorité des occupants de ces maisons ont pu regagner leurs demeures, après la sécurisation du site touché.

A.H.